



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLE APPROCHE DU PATRIMOINE VAUDOIS

Mise en ligne du recensement architectural et d'une nouvelle politique pour l'intégration des panneaux solaires

Une année après la mise en ligne d'une plateforme collaborative dédiée à l'inventaire des jardins historiques, le Département des infrastructures annonce de nouvelles innovations dans le domaine du patrimoine: l'ouverture, à la mi-juillet, d'un guichet de consultation du recensement architectural, qui deviendra une plateforme participative de type "wiki" en septembre 2012, ainsi que la mise en ligne d'un site web qui concrétise une nouvelle politique pour l'intégration des panneaux solaires.

Le patrimoine historique du canton de Vaud fait l'objet depuis près de quarante ans de recensements périodiquement mis à jour. Commencé en 1974, le recensement architectural est riche de 50'000 fiches comprenant 80'000 objets. Il couvre un tiers des bâtiments construits dans le canton. Depuis 2007, les données techniques principales du recensement sont publiées sur internet, par le biais du portail www.geoplanet.vd.ch. Dès la mi-juillet, toutes les données (fiches, photos, renseignements d'archives) seront accessibles à l'adresse www.recensementarchitectural.vd.ch. En septembre 2012, ce guichet deviendra une plateforme participative de type "wiki" et permettra au public intéressé de documenter de nouveaux objets ou de compléter la documentation existante. Après la plateforme participative des jardins historiques, cette réalisation ouvre de nouvelles perspectives de collaboration entre les propriétaires, les professionnels du patrimoine, les citoyens passionnés d'architecture et les collaborateurs de l'Etat en charge de la protection du patrimoine.

Ainsi que l'a voulu récemment le Grand Conseil, l'Etat doit assouplir les règles et procédures pour l'installation de capteurs solaires, notamment sur les bâtiments et dans les sites protégés. Un site internet vulgarisé et richement illustré a été développé à cet effet à l'adresse www.solaire.vd.ch. On y trouve des informations sur les types de capteurs, les aides et subventions, les critères d'installation, les bonnes pratiques,

mais aussi les recommandations à respecter. En effet, afin de participer pleinement au développement durable, les installations de capteurs solaires doivent contribuer également au maintien d'un environnement paysager et historique de qualité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2012

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01, Laurent Chenu, conservateur cantonal des monuments et des sites, Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 73 33 www.solaire.vd.ch www.recensementarchitectural.vd.ch, en ligne dès la mi-juillet 2012